

# LA FLOTTE

## Une Nuit Inoubliable !





# EDITO

## 2009 : Une saison exceptionnelle !

**L**a saison 2009 a été marquée par une activité soutenue due en partie aux excellentes conditions climatiques ; l'ensoleillement ayant été exceptionnel tout l'été et même au début de l'automne.

Heureuse Ile de Ré qui ne semble pas touchée par la crise économique qui frappe tous les pays de la planète, et qui fascine toujours autant ceux qui la découvrent.

Aujourd'hui la page de la saison touristique 2009 se tourne et déjà vos élus préparent les manifestations de fin d'année.

Au nombre de celles-ci l'inauguration de la statue de Gustave Dechézeaux, le samedi 31 octobre à 16 h square Mérindot (face à l'entrée du Port). Vous découvrirez au long des pages de ce bulletin ce qu'a été Gustave Dechézeaux, homme illustre en son temps, bien au-delà de notre île et de notre

Département. La Commune de La Flotte se devait de rendre hommage à l'un de ses enfants qui a marqué de façon exceptionnelle la vie de notre commune.

L'intersaison c'est aussi la période durant laquelle pendant 6 mois, les entreprises accomplissent les travaux de rénovation, tant sur les immeubles privés, que sur les espaces publics de notre commune. Moments difficiles à vivre pour les riverains proches des travaux, mais temps indispensable pour poursuivre l'embellissement de La Flotte.

À toutes et à tous, je souhaite un automne et un hiver agréables et je vous donne rendez-vous en décembre, mois des illuminations que nous avons voulues cette année, encore plus étincelantes.

Votre Maire  
Léon GENDRE

### Des nouvelles de l'éco-taxe.

C'est par un amendement à la loi sur les transports que l'Assemblée Nationale, sur proposition du Secrétaire d'État Dominique BUSSEREAU, a voté le mardi 22 septembre 2009 le dé plafonnement de l'éco-taxe.

Dès que les emprunts souscrits pour la construction du Pont seront remboursés (31 décembre 2011), le Conseil Général pourra établir un nouveau droit de passage fixé par l'Assemblée Nationale à 20 €. Ce montant pourra être minoré de 80%, soit 4 €, ou majoré de 300%, soit 60 €, suivant la période de l'année et la taille des véhicules. Le produit de l'éco-taxe sera affecté à la protection des espaces naturels et au transport en commun.

Cette nouvelle disposition, voulue par les Rétais, mais aussi par de nombreux continentaux au nombre desquels le Député Maire de La Rochelle Maxime BONO, aura des effets très positifs pour notre politique de protection de l'environnement.

Votre Conseiller Général  
Léon GENDRE





**04** La rentrée des écoles

Bilan de la saison

**09**

**10** Gustave Dechézeaux : Un flottais parmi les fondateurs de la République

Nuit Américaine, nuit féérique

**14**

**16** Rencontre avec Marc Tivenin

Fête des associations

**18**

**19** Espace Bel Air, le tour des résidents

Des nouveautés à la Croix Michaud

**25**

**26** Les Brèves

Le Fonds d'aide aux jeunes

**27**



## École publique de La Flotte : C'est la rentrée !!!

L'école élémentaire a rouvert ses portes le 3 septembre avec ses 6 classes et ses 6 enseignants et enseignantes. Les 136 élèves inscrits sont répartis ainsi :

**CP 19** : Mme Cassin

**CE1 26** : Mmes Dupuis et Goudal

**CE2 29** : Mme Préclin

**CE2-CM1 18** : Mme Courtemanche

**CM1 24** : Mme Mellone

**CM2 20** : M Piazza

M. Couderc étant absent cette année, c'est M. Piazza, professeur des écoles expérimenté, qui assure l'intérim de direction. Mmes Dupuis et Goudal se partagent le travail en CE1. Mme Courtemanche est nommée à l'année sur la 6ème classe. Le gymnase a été rénové. Les installations de cour devraient l'être pour la rentrée prochaine.



Les enseignants de l'école élémentaire



## Une nouvelle activité physique pour nos écoliers !!!

Enfin, les premiers élèves ont utilisé notre piscine ! Ce sont les CE1 qui ont inauguré avec plaisir cette activité qui fait partie des programmes de l'Éducation Nationale : «Nous avons joué dans l'eau à des jeux collectifs, nous étions séparés en 2 groupes. C'était bien mais ça n'a pas duré longtemps ; heureusement, nous allons y retourner jusqu'à Noël.»  
Chaque classe, de la Grande Section au CE2, aura droit à 10 séances.

La Communauté de Communes prend en charge les transports et la commune paie les entrées.

## Du nouveau au restaurant scolaire !

Depuis septembre, les repas servis sont composés tous les jours de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique ou raisonnée. De plus, un menu «tout bio», avec viande ou poisson et laitage bio, est proposé une fois par semaine.

«Nous travaillons déjà avec le Centre Départemental d'Accueil de l'Île de Ré pour l'approvisionnement en pommes de terre et salades» explique Jean-Charles Point, le chef cuisinier. «Et nous comptons sur le développement du maraîchage biologique sur l'Île de Ré afin que les familles s'impliquent elles aussi dans cette démarche».

L'introduction des produits bio sera accompagnée par une démarche pédagogique par les professeurs des écoles afin d'expliquer aux élèves les bienfaits d'une bonne alimentation pour leur santé, mais aussi pour l'avenir du monde. En effet, une culture bio bien menée est respectueuse de l'environnement et de la qualité du sol. Par conséquent, elle permet une



préservation des cultures à venir.

Cette formule a un coût supplémentaire que la commune prend à sa charge : Ainsi, pour les enfants, le repas avec fruits et légumes bio revient à 3,04 € et le repas tout bio à 3,68 €. Le ticket est vendu 2,50 €, quel que soit le repas. Si cette nouvelle prestation de Scolarest s'avère satisfaisante, elle pourra être reconduite.



**SUR LES PISTES....**

Les 30 CM2 de l'école élémentaire publique de La Flotte ont bénéficié grâce aux subventions de la Commune et du Conseil Général d'une classe de neige à Lamoura dans le Jura. Les parents d'élèves et l'association sportive de l'école ont également soutenu le projet.

Neige et soleil étaient au rendez-vous lors de ces dix jours. Les enfants ont suivi des cours de ski alpin et de fond encadrés par des moniteurs de l'ESF. Promenade en raquettes, visites d'une fromagerie, d'ateliers d'artisans (tourneurs sur bois et sur corne, fabricant de galalithe, verrier de vitraux, potier), exposition à la Maison du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, jeu de piste au muséum d'histoire naturelle de Genève complétaient le programme. Mélanie Gourdon, assistante d'éducation, et Marie Marraud des Grottes, toutes deux bénévoles, ont assuré la partie vie collective et, comme une épidémie de "gastro" a touché le centre, cela ne fut pas toujours facile ; qu'elles soient ici chaudement remerciées. Marie, titulaire du BNSSA, a en outre permis que nous utilisions la piscine du centre. Grand merci à elle. Les comptes rendus de ce séjour sont parus dans la "gazette de l'école".



**UNE CLASSE DE LA FLOTTE EN CLASSE VERTE.**

Les élèves de CE2 de l'école de La Flotte sont allés en classe verte à Ligniac dans le centre de vacances de la Charente-Maritime. Ils en sont revenus la tête pleine d'excellents souvenirs.

Le programme proposé était riche et varié : visite de barrages, ascension de Puys, parcours d'orientation en forêt, visite d'une pisciculture, d'un moulin à vent, d'une scierie, randonnées pédestres, activités sportives, visite d'un volcan à ciel ouvert, d'une ferme d'élevage de vaches laitières, construction de cabanes en forêt, fabrication et mise en action de mini-moulins dans un ruisseau, spectacle présentant des scènes médiévales dans un château, visite d'une ferme avec exposé sur la fabrication du fromage Cantal, visite guidée du village de Salers. Culture, activités physiques et sportives, apprentissage de la vie en collectivité, citoyenneté, découvertes diverses, voilà des domaines qu'un tel projet permet de développer. Les conditions d'hébergement, la restauration, l'accueil du personnel travaillant sur le centre ont été excellents. L'enseignante formatrice du projet tient à remercier les collectivités qui ont aidé au financement de la classe verte en l'occurrence le Conseil Général, la municipalité de La Flotte, l'association de parents d'élèves ainsi que les accompagnateurs adultes bénévoles qui ont grandement contribué à sa réussite.

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE....

La fête de l'école s'est tenue le dernier samedi de juin. Le temps était radieux ; il a permis à un grand nombre de familles de prendre le repas préparé par l'APE dans la cour de l'école. Le spectacle s'est déroulé en deux temps : classe passerelle, MS, GS et CE1 le matin de 10h30 à 12h, les autres classes l'après-midi. MS, GS et CE1 en commun ont raconté l'histoire d'une sorcière et d'un cirque. La matinée s'est terminée sur la prestation de la chorale de cycle 3 qui a interprété et dansé « le Mambo du decalco ». Le thème des danses s'est enrichi l'après-midi avec du disco, de la valse, du twist, du rock, de la lambada, de la java, de la country et même de la danse orientale.

Après un mot du maire en l'honneur du départ de M. Artico, il y eut, de la part de l'amicale laïque, la traditionnelle remise des dictionnaires d'anglais aux CM2 admis en 6ème. Bonne organisation et belles prestations. Les comptes rendus de ce séjour sont parus dans la "gazette de l'école".



# « ...L'école maternelle est le pivot de l'accueil des plus jeunes enfants... »

*« L'école maternelle, petite, moyenne et grande sections constitue avec l'école élémentaire, l'école primaire. Le cycle des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle. Le cycle des apprentissages fondamentaux s'ouvre en grande section.*

*Sous la conduite de leurs professeurs, nos enfants s'approprient progressivement le langage. Ils commencent à observer et à découvrir le monde qui les entoure, mais surtout c'est à l'école maternelle que la plupart des enfants vivent leur première expérience de vie collective, avec toutes ses exigences. »*

A l'école maternelle de la Flotte, dès l'âge de deux ans, les enfants peuvent être accueillis dans la classe passerelle qui affiche, pour cette rentrée de septembre 2009, un effectif de 13 enfants. Dès novembre prochain, 6 enfants supplémentaires y seront scolarisés et en janvier 2010, l'effectif sera de 24. La classe est conduite par un professeur des écoles à mi-temps le matin, Mme Fabienne Arcos. L'après-midi, c'est une éducatrice jeunes enfants employée par la mairie, Mme Brigitte Lalanne, qui en est responsable.

23 enfants nés en 2006 sont accueillis en classe de petite section par Mme Marie-Pierre Rabaté, directrice nouvellement nommée sur l'école.

Enfin, Mme Véronique Gourdon est responsable de la classe de moyenne section avec 25 enfants nés en 2005 et Mme Isabelle Brouhart accueille cette année 24 enfants de 2004 dans sa classe de grande section.

C'est donc un effectif total de 96 enfants que l'école maternelle de la Flotte affichera en janvier 2010.

*«Le rôle des ATSEM est essentiel à la bonne marche de notre école maternelle. Nommées par le maire, elles sont sous la double autorité de l'administration municipale et de l'école. Outre leur mission en matière de propreté et d'hygiène, elles inscrivent leur action quotidienne dans le champs éducatif et sont associées aux projets d'école et de classes...»*

Fidèles au poste, quelques changements auront lieu en septembre dans les attributions du personnel municipal de l'école maternelle mais on retrouvera :

Christelle en grande section, Camille en moyenne section, Annie



et Carole en petite section, et Myriam en classe passerelle. Sandrine apportera en journée son aide à la classe de Cours Préparatoire et retrouvera ainsi les enfants dont elle s'occupait l'an dernier en grande section.

L'école maternelle de la Flotte est une école où il fait bon vivre... Depuis deux ans, de nouvelles structures de jeux parfaitement sécurisées dans la cour de l'école, incluant bien entendu bac à sable et toboggan, vélos, trottinettes et tricycles permettent aux enfants de compléter leurs apprentissages par des expériences corporelles qui contribuent à leur développement moteur et sensoriel. Une toute dernière dotation d'une dizaine d'ordinateurs connectés à Internet et répartis dans chacune des classes fait de cette école maternelle une école qui vit avec son temps sans oublier sa mission première :

*« ...Aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire... »*



## L'école «SAINTE CATHERINE», une école centenaire !

### Cette année scolaire marque un anniversaire important pour l'école Sainte Catherine qui fête ses 100 ans !

Sous tutelle de la congrégation des Sœurs de La Sagesse, l'école propose une démarche d'enseignement et d'éducation éclairée par la foi, dans le respect des programmes scolaires officiels.

60 enfants sont scolarisés de la maternelle au CM2 et répartis en trois classes. Les plus jeunes sont admis à partir de deux ans. L'effectif réduit de cet établissement permet un accueil particulier des enfants, une personnalisation de leur scolarité et un échange régulier avec leurs parents.

Le bulletin scolaire de milieu d'année est remis individuellement aux familles. Cette rencontre permet de relier les regards et d'échanger sur l'évolution de l'enfant.

Classe découverte, activités avec personnes âgées ou handicapées, correspondance scolaire, bibliothèque ou semaines à thème ouvrent les élèves sur leur environnement. Ces projets permettent aussi de partager ensemble des temps forts.

Chaque semaine, des ateliers chorale, conte, athlétisme et basket sont organisés. Des intervenants extérieurs apportent toutes leurs compétences professionnelles.

L'équipe enseignante est renforcée par du personnel d'encadrement, une aide maternelle et deux assistantes de vie scolaire. Une maîtresse spécialisée accompagne les enfants en difficulté.

L'association des parents d'élèves s'investit aussi au service des enfants : pots de rentrée, animations, financement de sorties, aménagement du cadre scolaire, kermesse... Elle organise des moments de convivialité où chacun aime se retrouver.

Toutes ces initiatives visent le développement et l'épanouissement des élèves dans le respect du projet d'école «S'enrichir de nos différences».

Sainte Catherine, une école à découvrir...

ÉCOLE SAINTE CATHERINE - 14 rue du Général Leclerc  
Tél. : 05 46 09 52 04 - [cm.ste.catherine@free.fr](mailto:cm.ste.catherine@free.fr)





## Et la saison 2009 ?

**Pour connaître la réalité du terrain, le Bulletin Municipal est allé à la rencontre de ceux qui œuvrent aux activités touristiques et commerciales de la commune.**

Pour le président de l'Office de Tourisme, Alain COLLET, «la saison 2009 est meilleure que 2008, les personnes accueillies à l'Office sont plus nombreuses avec une augmentation de 30% par rapport à l'année passée, avec des mois de mai et de juin qui ont permis de compenser la faible augmentation de juillet». Toutefois, «la fréquentation de la zone commerciale de la Croix Michaud a été stable cette année» précise Fabienne VERTE présidente de l'AACCM (Commerçants et artisans de la Croix Michaud).

Tous les deux ont constaté que les comportements sont en forte évolution. Fabienne VERTE observe que «l'achat coup de cœur a tendance à disparaître au profit de l'achat raisonné». Les vacanciers sont de plus en plus nombreux à se décider au dernier moment. Les internautes (en augmentation de 42% sur le Site de l'Office) se renseignent parfois quelques jours avant leur arrivée. Alain COLLET a vu «des touristes arrivés le samedi matin à la recherche d'un hébergement pour la semaine». Ces changements de comportement se confirment d'année en année et devront être pris en considération. Aussi, ces situations nouvelles exigent une réactivité de plus en plus rapide de la part des acteurs. Les agents d'accueil doivent avoir une bonne connaissance du terrain. Une synergie est indispensable entre tous.

En confirmant cette tendance du comportement, Christian DELVAL, président de l'U.C.A.F., a remarqué cette année une bonne coordination entre les commerçants et le Comité des Fêtes, présidé par Maryse VANOOST. Les animations offertes ont permis d'attirer de nombreux visiteurs.



Les nouvelles animations ont reçu un bon accueil par tous, résidents et vacanciers. Les concerts de l'Harmonie Municipale ont connu un grand succès tant sur le port qu'au Marché (à renouveler). Les promeneurs du soir ont exprimé leur satisfaction face aux nombreuses propositions de bonne qualité et pour tous les goûts... aux spectacles du groupe ZAGO, des «Têtes de Linottes» et bien d'autres...

Pour sa nouvelle formule, le Marché Nocturne a connu un succès immédiat. De nombreux commerçants et artisans ont demandé à revenir l'année prochaine.

Nous concluons en rappelant le succès du repas des associations du 25 juillet animé par Pascal Loubersac (700 repas ont été servis), celui du repas et de l'animation musicale au Marché le 7 août par les commerçants, et celui de la paella de fin de saison organisée par les commerçants.

Le Marché du village est un lieu privilégié de la convivialité estivale.

Sans oublier les festivités du 14 juillet et de la Saint Laurent.

## Un flottais parmi les fondateurs de la République

Inaugurée le 31 octobre 2009 à l'initiative du Conseil Municipal de La Flotte, une statue de Gustave Dechézeaux, due au sculpteur Claude Bujeaud, ornera désormais un square de la commune. Placée à proximité de sa maison natale, elle rappellera que cet élu de l'île de Ré fut, à la Convention où il était député de la Charente Inférieure, un de ceux qui proclamèrent la République ; qu'il lutta pour la liberté d'opinion et d'expression, pour le respect de la représentation nationale, la promulgation d'une constitution respectueuse des droits de l'homme et qu'il paya de sa vie cet engagement politique.

Gustave Dechézeaux est né le 8 octobre 1760 à La Flotte. Son père, Etienne-Laurent, faisait le commerce du vin, du bois et du sel avec les pays du Nord. Sa mère, Louise Lambert, appartenait à une famille rochelaise d'assureurs et de banquiers. Tous deux étaient protestants.

Suivant l'usage prévalant alors dans les familles de négociants, Gustave Dechézeaux est envoyé très tôt à l'étranger pour apprendre la pratique du commerce et les langues étrangères. C'est ainsi qu'on le trouve en 1774 (date de l'avènement de Louis XVI) à Beverwijk, en Hollande, stagiaire chez un négociant. Il a alors 14 ans. Il séjournera deux ans à Amsterdam, puis à Hambourg, et voyagera ensuite dans les pays où la maison de commerce de son père a des intérêts.

### Les félicitations de Benjamin Franklin

Revenu à La Flotte, il fonde en 1784 sa propre affaire, en association avec un

Norvégien, Jacob Lem. Il a, entre-temps, adhéré à la Franc-Maçonnerie, écrit une histoire de l'île de Ré dont le manuscrit est à la Médiathèque Michel Crépeau, et reçu une lettre de félicitation de Benjamin Franklin, Ambassadeur des Etats-Unis à Paris, pour la part qu'il a prise au sauvetage d'un navire américain, le «Whim», qui a fait naufrage près des Sables d'Olonne.



De 1784 à 1790, Gustave Dechézeaux exporte vers la Normandie, l'Angleterre, la Hollande, la Scandinavie, et même les Etats-Unis la quasi-totalité de la production de vin de Sainte Marie et de La Flotte, ainsi que la plus grande partie du sel d'Ars. Il importe aussi de Norvège le bois de construction que la région ne produit pas. Vice-Consul de Hollande, propriétaire de trois navires immatriculés à La Flotte, «Le Début» «Le Nécessaire» et «L'aimable Suzanne», il fait de sa maison d'export-import la plus importante de l'île de Ré.

### Premiers engagements politiques

Mais peu à peu, la Révolution occupe

toutes ses pensées. En 1789, il est électeur pour la nomination des Députés du Tiers-Etat de la Sénéchaussée de La Rochelle. Au moment où l'idée de République n'est pas encore totalement admise, il se range parmi les partisans de l'abolition de la Royauté, et appelle de ses vœux une démocratie représentative s'inspirant du modèle américain. Le 31 octobre 1789, élu lieutenant colonel, il prend le commandement de la Garde Nationale. En 1791, il fonde la société populaire de La Flotte, affiliée au Club des Jacobins de Paris. Lors de la fuite du Roi à Varennes, il désarme les officiers de la garnison de Saint Martin puis passe en Vendée avec un détachement de gardes nationaux pour secourir la ville des Sables d'Olonne menacée par les Royalistes. En 1792, il est élu premier suppléant à l'Assemblée Législative, puis, le 6 septembre, député à la Convention (les autres députés étant Bréard, Bernard de Saintes, Eschasseriaux, Joseph Niou, Ruamps, Garnier, Lozeau, Giraud, Vinet et Dautriche).

Les positions prises par Gustave Dechézeaux à la Convention ont été très indépendantes. Hostile à la guerre, parce qu'il savait le pays mal préparé à celle-ci, il n'a pas noué d'amitié avec les girondins dont c'était la politique. Scandalisé qu'un élu, dépositaire de la souveraineté nationale, puisse se laisser impressionner par les menaces, ou, au contraire, les utiliser comme une méthode dans le combat politique, il n'a pas eu non plus de liens avec la Montagne à qui il reprochait de recourir aux manifestations violentes, de solliciter l'intervention des militants massés dans les tribunes du public et de recourir aux menaces de mort appuyées par les partisans armés de la Commune de Paris lorsqu'elle était en minorité. Mais lorsque Marat a été mis en accusation par la Gironde, il l'a défendu au nom du droit qu'avait à ses yeux chaque représentant du peuple d'exprimer ses

idées, mêmes extrêmes, et quand les principaux orateurs de la Gironde furent décrétés d'accusation en mai 1793, il s'insurgea violemment contre le fait que la pression de la rue avait été plus forte que la volonté de la représentation nationale.

### N'obéir qu'à sa conscience

Sa ligne de conduite, en somme, était simple : l'élu ne doit de comptes qu'à ses électeurs et à sa conscience. Il ne doit pas céder à ceux qui se prétendent la voix du peuple, alors qu'ils n'ont pas su acquérir la légitimité donnée par le suffrage universel, il ne doit pas pactiser avec les intérêts en présence, il doit suivre ses idées et défendre les droits de l'homme quelles qu'en soient les conséquences. Issu du suffrage universel, c'est lui qui représente le peuple. Il n'a pas à céder devant les manifestations de rue, même lorsqu'elles sont violentes.

Il doit aussi montrer l'exemple. Tout particulièrement quand la patrie est menacée. Aussi, Gustave Dechézeaux sera-t-il, dans la mesure de ses moyens, un contributeur financier important à l'effort de guerre rendu nécessaire par l'invasion du territoire national à la suite de la guerre imprudente et mal préparée déclarée par la France aux principales puissances européennes, servant par exemple, sur ses revenus, une pension mensuelle aux marins de l'Île de Ré engagés volontaires sur les navires de la République, créant un fonds de secours pour les blessés, contribuant par ses dons volontaires à l'équipement du premier bataillon d'infanterie de la Charente Inférieure, et s'imposant volontairement au dessus de la somme dont le rôle des contributions le déclarait redevable. «Donner à la patrie pour soutenir la guerre», dira-t-il dans une de ses interventions à l'Assemblée Nationale, «ce n'est que lui rendre une faible partie de ce que nous lui devons. Telle est la dette sacrée du citoyen, qui n'est quitte avec elle que quand il n'a plus rien à lui donner. Il nous reste nos propriétés, notre industrie, et quand nous les aurons épuisées, il nous restera encore notre vie et nous la lui sacrifierons. Nous saurons mourir si nous ne pouvons vivre libres».

### Le procès du Roi

Dans le procès du Roi sa position fut rigoureuse et sans arrières pensées manoeuvrières. Par conséquent solitaire, par conséquent exposée aux attaques.



Maison natale de Gustave Dechézeaux

Son opinion, imprimée et diffusée par une brochure avant le procès, pouvait se résumer ainsi : oui la convention est compétente pour juger le Roi. Une grande publicité doit être donnée à son procès, qui doit être traduit dans toutes les langues de l'Europe. Louis XVI est coupable et je pense qu'il mérite la mort mais je ne voterai pas celle-ci si on ne lui donne pas toutes les possibilités de défense dont bénéficie un accusé ordinaire. Nous devons, avant de nous prononcer, mesurer toutes les conséquences qu'aura notre sentence sur la situation actuelle de la France.

Les choses ayant tourné comme on sait : les députés obligés de délibérer sous les menaces violentes des activistes placés dans les tribunes, l'instruction du procès conduite uniquement «à charge», le parti pris affiché par plusieurs leaders de vouloir juger, non suivant la justice, mais suivant l'opportunité politique, Dechézeaux, républicain, convaincu de la culpabilité de Louis XVI, refusa de voter la mort du Roi, expliquant ainsi sa position : «J'ai déclaré Louis coupable et convaincu de crime de haute trahison nationale parce que j'en ai la conviction. J'ai rejeté la sanction du jugement par le peuple parce que j'en ai craint les conséquences funestes pour son bonheur, parce que j'ai voulu que la responsabilité pesât sur ma tête. Je déclare que Louis mérite la mort mais, prononçant comme législateur et non comme juge, les grandes considéra-

tions politiques auxquelles sont liées les destinées de la République me font voter pour la détention, jusqu'à ce que les circonstances permettent d'y substituer le bannissement.» Parmi ces «grandes considérations politiques», il y avait évidemment, chez lui, la crainte que la mort du Roi ne provoque une réaction violente des puissances européennes et n'apporte à la République un surcroît de guerres, de souffrances et de famine. Ce qui d'ailleurs fut le cas.

Elu membre du comité, (nous dirions aujourd'hui de la commission) des pétitions et de correspondance, de celui des finances et de celui de Défense Générale, Dechézeaux fut, après le procès du Roi, un député très assidu aux séances et se concentra sur son travail législatif. Il y eut quelque mérite. Les députés qui avaient refusé de céder à la pression des manifestants dans les tribunes et qui, comme lui, avaient refusé de voter la mort du Roi, étaient en butte à la violente hostilité de la Commune de Paris et facilement dénoncés comme mauvais patriotes. Considérant que seule l'Assemblée Nationale et non les «patriotes» auto-proclamés de la rue et des tribunes représentait le peuple, il ne s'en inquiéta pas et s'attacha, pendant les premiers mois de 1793 à défendre l'idée que la République naissante devait se doter d'institutions stables et fortes à l'instar du Congrès Américain, rejoignant ainsi le camp des constitutionnalistes du centre

de l'Assemblée, Sieyes, Cambacères, Condorcet, Mailhé et Cambon.

### Non au coup d'état du 31 mai

Vint le coup de force des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, quand la salle des séances de la Convention fut envahie par des hommes armés, les députés menacés, humiliés, et que l'assemblée prisonnière dans la salle de leurs séances, dut accepter que plusieurs députés soient décrétés d'accusation et arrêtés, ce qui du même coup changeait la majorité. Dechézeaux, indigné de l'insulte faite à la représentation nationale, et du changement de majorité obtenu par la force, protesta par un texte courageux contre l'arrestation de ses collègues Girondins dont il ne partageait pourtant pas les idées. Il s'attira de ce fait l'hostilité de la nouvelle majorité. Mais, soucieux du travail constitutionnel pour lequel la Convention avait été élue, il continua à travailler au sein des commissions dont il était membre, et à voter les lois, les réformes, à siéger, jusqu'à l'adoption de la Constitution de l'an I, la plus idéalement démocratique des constitutions que la France ait jamais eues. Il la vota, en adressa le texte à ses électeurs en leur recommandant de la ratifier, et assista le 10 août au Champ de Mars à sa proclamation officielle.

### Oui à la constitution de l'An I

Il se réjouissait que la République fondée par acclamation en 1792 ait enfin, près d'un an après, une base légale. La tendance malheureusement n'était pas à la légalité : A la faveur d'un remaniement du Comité de Salut Public, en effet, et sous l'influence de Robespierre, qui venait d'y remplacer Danton, cette constitution, adoptée à l'unanimité des députés présents à Paris, ratifiée par les « assemblées primaires », c'est-à-dire, à la majorité, par tous les électeurs, fut dès sa proclamation « suspendue jusqu'à la paix » et les droits fondamentaux qu'elle garantissait furent du même coup suspendus aussi. Le prétexte en était la guerre avec l'Europe, la situation aux frontières, l'insurrection de Lyon et la résistance de la Vendée, mais il s'agissait surtout pour le nouveau comité qui faisait office de gouvernement de s'affranchir de tout contrôle institutionnel pour mieux instaurer son emprise, et éviter les élections que la constitution prévoyait.

Profondément déçu, Dechézeaux estimant qu'une dictature - fut-elle de Salut Public - ne pouvait pas défendre la liberté



*Claude BUJEAUD est l'auteur d'un grand nombre d'œuvres en bronze, vendues à des collectionneurs privés, et d'un buste de Georges CLÉMENCEAU, placé dans la salle des mariages de la mairie de Sainte Hermine en Vendée.*

au nom de laquelle la République avait été fondée, démissionna le 11 août en signe de désaccord, le jour même où Robespierre aux Jacobins affirmait que la constitution devait être « voilée » en raison des circonstances. Il annonça qu'il se rendait chez lui « pour y répondre à tout appel de lutte contre la Vendée », et ne dissimula pas qu'à son avis, seules de nouvelles élections pouvaient redonner à l'Assemblée la force et la légitimité qui lui étaient nécessaires pour faire face aux circonstances.

### Isolé

C'était une position risquée. Sans parti, ayant suivi une ligne très personnelle, Dechézeaux était vulnérable. Billaud Varenne, ce Rochelais qui, malgré ses efforts répétés, n'avait pu se faire élire à La Rochelle, pas plus qu'il n'avait pu y faire applaudir ses pièces, l'avait attaqué sur l'attitude qu'il avait prise lors de la mise en accusation des girondins et l'invasion de la salle des séances de la Convention par des manifestants armés. Avec le soutien des élus du district de La Rochelle, il avait bravement maintenu sa position, et n'avait pas eu trop à souffrir de cette attaque portée par un membre influent du Comité de Salut Public et de la nouvelle majorité. Sa position cependant en avait été affaiblie.

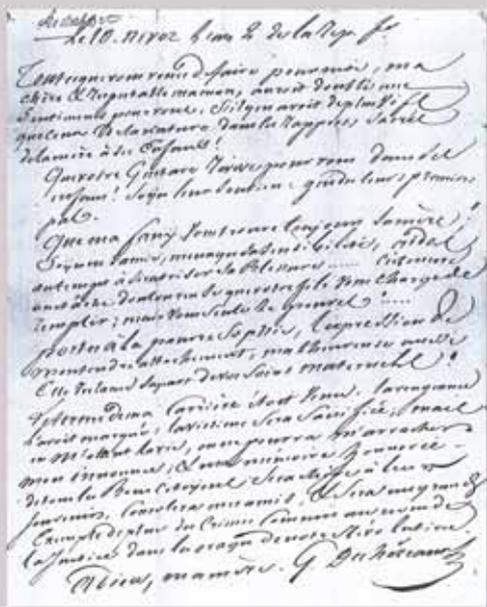
En démissionnant, pour protester contre la suspension de la constitution qui venait d'être votée, Dechézeaux confirmait sa posture d'opposant au moment même où « la dictature de Salut Public », prélude à la Terreur, se mettait en place.

Pourtant, confiant dans les institutions, confiant dans son républicanisme qui lui semblait sa meilleure sauvegarde, il s'établit à La Flotte agissant clairement et nettement aux yeux de tous et reprit ses activités politiques locales, animant les séances de la société populaire, organisant la participation de la Garde Nationale de l'île de Ré à la surveillance des côtes menacées par les navires anglais et se portant volontaire pour aller combattre en Vendée.

### Un procès politique

Le 6 novembre 1793, Lequinio et Laignelot, conventionnels en mission, envoyés de Paris pour mettre la province au diapason de la capitale, et qui étaient partisans de l'instauration, non de la liberté d'opinion, mais d'une dictature servie par la terreur, firent arrêter Dechézeaux dont ils craignaient l'influence locale. Ils le firent comparaître devant un tribunal formé à Rochefort, qui, selon leur propre expression, « était bien au pas ». (Il comprenait une majorité d'exilés de St Domingue qui vivaient des subsides que les deux conventionnels en mission leur versaient) et le firent condamner à mort « pour avoir conspiré





même coup ceux de ses collègues qui, pour sauvegarder leur sécurité, avaient accepté que les droits de l'homme soient bafoués pendant la terreur.

## Le souvenir d'un homme droit

Dechézeaux n'est pas le seul conventionnel dont le département puisse s'enorgueillir. Plusieurs députés de la Charente Inférieure à la Convention ont bien servi la République, notamment Bréard, Bernard de Saintes et Ruamps, mais aucun n'a été mis à mort brutalement pour les positions qu'il avait exprimées comme représentant du peuple. Parmi eux, il est donc aujourd'hui permis de saluer d'une façon toute particulière celui qui n'a pas voulu acheter sa sécurité par des compromis ou par la fuite et qui a payé de sa vie le combat qu'il a mené pour l'instauration de la démocratie parlementaire, les droits de l'homme et la liberté. On peut le faire avec d'autant plus de raison qu'à aucun moment Dechézeaux ne renia la République, réaffirmant au contraire, face à ses juges, son attachement au dogme politique de son unité et de son indivisibilité : «Je veux la liberté et l'égalité sociale, bases essentielles de tout gouvernement» disait-il à son procès «Je veux la République une et indivisible car je suis du peuple comme vous, comme tous les membres de la société et mon bonheur est lié au sien parce que la félicité publique se compose de tous les citoyens comme la volonté nationale se compose de la majorité des volontés individuelles».

Condamné, isolé, écrivant à la veille de sa mort, il ne dénonça et n'incrimina personne, se bornant, dans une de ses dernières lettres, à rappeler qu'il était victime non de la révolution elle-même, mais de ses luttes fratricides. «Quand, en parlant de moi, l'étranger qui abordera dans notre isle vous demandera ce que je fus, quand vos enfants vous demanderont que fit-il pour mourir ainsi... dites-leur : nous étions en révolution, deux partis avaient divisé la République, Dechézeaux ne voulut s'attacher ni à l'un ni à l'autre, il dit ce qu'il pensait sans ménagement pour personne. Il crut qu'il fallait s'en tenir à la vérité seule, il osa le dire, et sa tête fut proscrite. Consolez ma femme, prenez mes enfans dans vos bras, que ce soient les amis de leur père, qu'ils apprennent à dire : il mourut pour la patrie».

Cette sérénité face à la mort est celle

d'une génération imprégnée d'histoire romaine et qui lisait Plutarque. Elle est aussi l'évidence de son attachement à une république au nom de laquelle on le condamnait mais qui restait l'idéal auquel il avait voué sa vie.

Eric Lem

## INAUGURATION

Le Conseil Municipal vous invite à rendre hommage à Gustave Dechézeaux lors de l'inauguration du buste qui lui est dédié

**Le samedi 31 octobre à 16h00**  
**Square Mérindot à La Flotte**

L'inauguration sera suivie d'une conférence

"Un flottais parmi les fondateurs de la République"

par M. l'ambassadeur Eric LEM,  
à 17h00  
salle des fêtes de La Flotte

à l'issue de la conférence un vin d'honneur sera offert







# Nuit Américaine - Nuit Flottaise Nuit Féérique



Dans le cadre de la Fête de la Saint Laurent, l'association du même nom nous a offert une nouvelle fois une nuit féérique, inscrite dans les spectacles de « Sites en Scène » du Conseil Général.

1592 – Année de naissance de Nicolas MARTIAU. Ce flottais, remarqué par ses qualités d'ingénieur, est envoyé au Nouveau Monde pour consolider et renforcer les intérêts de l'entreprise anglaise où il travaillait. Il s'y installa. Il fonda une famille et de sa descendance naquit Georges WASHINGTON, premier président des Etats-Unis.

1944 – Il y a maintenant 65 ans, l'armée américaine, entourée des forces alliées, débarquait sur les côtes normandes pour la libération de la France et de l'Europe.

9 août 2009 – Deux événements à fêter.

L'association «Nicolas MARTIAU», présidée par Monsieur Patrick CASIN, a offert à la commune de La Flotte, une statue de cet illustre flottais. Celle-ci est érigée au jardin de la Barbette, face à la mer, et a été inaugurée sous la présidence de Monsieur Le Préfet ; Léon GENDRE, Maire - Conseiller Général, était entouré du Consul des États-Unis, Kenneth A. FORTIER, de Patrick CASIN et d'Alain BOUGRAIN-DUBOURG, fils de Patrice BOUGRAIN-DUBOURG, fondateur de l'association Nicolas MARTIAU.

Les Etats-Unis furent fêtés avec le talent et l'enthousiasme du « The Glenn Miller Jazz Band ».

Près de 12 000 personnes se sont rassemblées sur le port de La Flotte.

Après les hymnes nationaux, Américain et Français, interprétés par l'Harmonie municipale et, ensuite, chantés par Sophie LAZE et la chorale Ré-sonance, les jeeps américaines de l'époque ont eu bien du mal à rouler au milieu de la foule compacte pour accompagner les musiciens jusqu'à la scène.

« The Glenn Miler Jazz Band » a fait vibrer les spectateurs au son de « In the mood, At Last », ... de l'inoubliable «The Glenn Miller Jazz and swing Band» disparu tragiquement dans un accident aérien.

La magie du feu et du son a conquis la foule subjuguée par le spectacle pyro-musical spécialement conçu par Jacques Couturier «La France de 1944 à 1950».





## Rencontre avec... Marc TIVENIN

**A partir de ce numéro, le Bulletin Municipal vous propose d'aller à la rencontre des flottais, qu'ils soient de souche ou d'adoption.**

Nous débutons aujourd'hui par une famille issue d'une longue lignée flottaise, la famille TIVENIN. Certains se souviendront de Rémi, agriculteur, conseiller municipal, grand joueur de boules, de Marcel, Directeur de l'Harmonie. Mais ceux qui ont franchi la porte du magasin de sa grand-mère Haydée, n'ont pas oublié l'accueil chaleureux où chacun pouvait demander conseil sur les tissus, les vêtements, les chaussures, les pantoufles ... Commerce où s'est installé son petit-fils Bernard.

**Marc, vous êtes élu au Conseil Municipal de La Flotte pour un 4ème mandat. Nombreux sont ceux qui vous connaissent, mais pour les nouveaux flottais, dites nous qui vous êtes ?**

Je suis né à La Flotte en 1948, rue Gustave Dechézeaux. Ma famille, Flottaise depuis de nombreuses générations, pratiquait l'agriculture ainsi que l'ostréiculture qui n'était pas encore une activité principale sur l'île de Ré. J'ai moi-même exercé le métier d'ostréiculteur pendant 42 ans. Je suis entré au conseil municipal en 1989.

**Au sein du Conseil, quelles responsabilités exercez-vous ?**

À mon deuxième mandat en 1995, je deviens adjoint au maire et je prends la responsabilité des Services Techniques. Actuellement, il y a 13 personnes qui y travaillent : menuisiers-ébénistes, peintres, plombier, maçon, électricien, mécanicien, jardiniers pour assumer l'entretien du patrimoine communal qui est important. Et pour la propreté de la commune, il faut savoir tout faire !

Je suis également responsable du cimetière communal. Depuis le 29 janvier 2009, une enquête publique est lancée afin de renouveler 140 emplacements. Elle durera trois ans.

Je représente la commune au Syndicat Départemental des Chemins Ruraux où chaque année le canton dispose d'un crédit à un taux minime pour entretenir les voies extérieures et rurales. Ce syndicat permet également d'acheter les panneaux de signalisation à des prix très intéressants.

Je siège aussi au Syndicat des Eaux et Assainissement de La Flotte – Saint Martin. Ce syndicat a un projet de construction d'une unité de traitement des matières de vidange sur le site de la station d'épuration du Clos Martin.

Je suis également membre d'autres commissions municipales : la voirie, les bâtiments communaux, les sports, les appels d'offres.



### Quels sont les travaux réalisés et suivis par les techniciens de la commune ?

Durant ces dernières années, nous avons rénové six logements (aux Écoles, au Marché, dans la cour des banques et route de la Noue). Actuellement l'équipe s'occupe du presbytère (propriété communale) pour accueillir le nouveau curé de la paroisse.

Pour l'an prochain, l'équipe devra agrandir et mettre aux normes le Poste de Secours de la plage afin de répondre aux exigences du nouveau statut de « Station Touristique » de La Flotte, rénover le club-house du tennis municipal, et bien d'autres travaux...

Bref, le travail ne manque pas, celui-ci est accentué de Pâques à la Toussaint où les agents assurent des permanences le week-end (nettoyage, ramassage poubelles, balayeuse, nettoyage de la plage, ...). Heureusement, nous pouvons compter sur une équipe efficace et dynamique.

### Depuis des années, les rivages de La Flotte subissent un dépôt d'algues vertes qui constituent une gêne pour les professionnels de la mer et les usagers de la plage. Que peut faire la commune ?

Comme l'ensemble du littoral français, La Flotte est régulièrement touchée par la prolifération des algues vertes qui engendrent de nombreuses nuisances, odeurs nauséabondes, préjudice visuel, surtout pour une commune qui veut développer le tourisme.

C'est un véritable casse-tête qui grève le budget de la collectivité.

À la Clavette, nous les avons d'abord ramassées. Puis nous avons décidé de les enfouir sur place. À la plage de l'Arnéault, le ramassage est plus facile en raison du sable. Il est quotidien, ce qui est très apprécié des Flottais et des Vacanciers.

Ce phénomène qui va en s'amplifiant, est la conséquence des nitrates



rejetés par l'agriculture intensive. C'est un phénomène saisonnier quand les eaux du littoral se réchauffent et que la lumière est plus importante.

### Vous étiez ostréiculteur. Pouvez-vous nous parler des difficultés rencontrées actuellement par les ostréiculteurs dans leurs exploitations en raison de la mortalité des jeunes huîtres ?

Que savons nous sur ce phénomène de mortalité ?

Les exploitations ostréicoles sont-elles touchées de la même manière ?

Quelle est l'incidence économique de cette maladie ?

En tant qu'ancien ostréiculteur, je suis peiné et inquiet de la situation concernant l'ostréiculture. En 1972, l'huître creuse, dite portugaise, a disparu sous le coup de deux épizooties. Mais du naissain importé du Japon avait permis à l'activité, en seulement huit mois, de reprendre.

Aujourd'hui, la situation est plus alarmante. Ce sont les bébés huîtres de 8 à 10 mois qui sont touchés par une surmortalité (de 60 à 80 %).

Après deux années consécutives, l'IFREMER (Institut Français ...) est actuellement perplexe. Si les causes du virus semblent être le réchauffement climatique et la surproduction, aucune alternative n'est proposée.

« On a besoin de revenir à une huître rustique qui mettrait moins d'énergie à grossir et plus à se défendre contre les maladies ». La commune a lancé un projet sur la zone ostréicole pour de jeunes flottais.



### Nous savons que vous faites partie d'une famille de musiciens. Vous dirigez l'Harmonie municipale, votre Père était musicien, votre Grand Père a également dirigé l'Harmonie. Parlez nous de cette passion.

La musique a toujours occupé une place importante dans ma vie. Je pratique la trompette, apprise au Conservatoire de La Rochelle depuis l'âge de 12 ans. Mon grand-père Marcel dirigeait l'Harmonie de La Flotte. Il m'a appris le solfège et je jouais avec mon père Rémi, lui aussi trompettiste. En 1992, j'ai pris la direction de l'Harmonie. C'est une activité passionnante qui me permet d'être au contact de nombreuses personnes, d'âges et d'horizon différents pour partager la passion de la musique. L'objectif de l'Harmonie est d'animer en musique la vie de la commune.

# La Fête des associations de l'Île de Ré

Dimanche 27 Septembre 2009 à La Flotte



Samedi matin 26 septembre, de nombreux bénévoles s'affairaient à l'Espace Bel Air pour l'installation des stands, des tables, des chaises, d'un podium, ... Le dimanche, tôt le matin, les premières associations s'activent à l'aménagement de leur stand : des tableaux, des affiches, des panneaux explicatifs, des objets, des maquettes, ... Enfin tout ce qui permet de mieux faire connaître son association : ses objectifs, ses actions, ...

Un soleil radieux réchauffe les premiers arrivants sous le couvert des arbres qui fait appeler le lieu, par certains, «le Parc Bel Air». Les installations à peine terminées, les visiteurs s'aventurent dans les allées. Un premier tour d'observation s'effectue rapidement pour se transformer en une promenade calme et sereine à la recherche d'une information, posant des questions, se renseignant sur les possibilités offertes, les rencontres, les engagements possibles. La plupart des activités de l'île étaient représentées du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest : le sport, le patrimoine, le culturel, l'humainitaire, la solidarité, le loisir, les jeux, ...

88 associations avaient répondu «présent» à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Île avec le concours de Rhéa Marketing pour l'organisation et celui de la Commune de La Flotte pour la logistique.

L'Espace Bel Air remplissait une de ses missions : accueillir le plus grand nombre, toutes générations confondues, pour un moment de convivialité, d'échanges et de connaissances mutuelles.

À 10h30, les élus des différentes communes se rassemblèrent à l'entrée de l'Espace Bel Air autour de Léon GENDRE, Maire de La Flotte et Conseiller Général du canton, pour couper le traditionnel ruban tricolore. Ensuite ce furent les allocutions de bienvenue de Léon GENDRE, de Patrick RAFFARIN, Maire de Rivedoux-Plage, représentant Lionel QUILLET, Président de la Communauté de Communes.

La journée s'est déroulée sur un rythme calme et ensoleillé ... Une atmosphère de sérénité remplissait le lieu. Chacun a pu admirer les

démonstrations sportives, les prestations des chorales et des musiques et les arts de la rue proposés par des comédiens...

Une restauration diversifiée a permis aux visiteurs et aux associations de prendre quelques forces, soit en restauration traditionnelle où plus de 90 repas ont été servis à table, soit en restauration rapide où plus de 200 kilos de frites ont été nécessaires pour satisfaire le plus grand nombre, sans oublier les crêpes où, toute la journée, il fallait patienter pour en découvrir les douceurs.

Plus de 3000 personnes sont venues de toute l'île et des environs. Avant l'envoi, une surprise attendait les bénévoles. Une dizaine de trophées a été décernée aux bénévoles participants à cette journée. Nous avons remarqué celui décerné à Guy CHAUFFRUT, président de l'Amicale Bouliste de La Flotte, récompensant l'énorme travail fourni en cuisine avec toute son équipe pour satisfaire les visiteurs et celui décerné à Thibault LÉGER, président du club de skate les Dogs Riders comme un encouragement à la prise de possession de la nouvelle rampe de skate installée par la commune de La Flotte à l'Espace Bel Air.

Christian BOURGNE, Maire des Portes, chargé des associations à la Communauté de Communes, remercia toutes les associations présentes en leur donnant rendez-vous l'année prochaine dans une autre commune.

Le Maire de La Flotte, Léon GENDRE, conclut cette journée par un chaleureux au revoir à tous.





## SPORTING CLUB RHÉTAIS Votre club de rugby dans l'Île de Ré

Fondé en 1971 le Sporting Club Rhétais a pour objet de faire connaître et de pratiquer le RUGBY. En 1997 par un manque d'effectif le club est mis en sommeil.

Grâce à une poignée de joueurs passionnés il est réactivé en 2006.

Dès la saison 2007/2008, nous obtenons nos premiers résultats en remportant le titre de Champion Territorial 4ème série et en allant jusqu'au 8ème de finale du Championnat de France de la catégorie.

Pour la saison 2008/2009, nous remportons le Challenge du Fair Play. Ce challenge est attribué par les arbitres au Club ayant eu le meilleur comportement lors des rencontres de championnat.

Aujourd'hui le club comprend une quarantaine de joueurs seniors qui sont engagés dans le groupe C du Championnat Territorial. Avec un objectif : la montée dans le groupe B la saison prochaine. Pour cela il faudra décrocher l'une des trois premières places de la phase de brassage.

Nous avons voulu ajouter une part sociale à notre activité, en 2007 nous avons signé une convention avec l'Association sportive du pénitencier, permettant la création d'une équipe Rugby loisirs. Cette équipe offre aux détenus la pratique du rugby et la possibilité de rencontres amicales.

Bien sur il faut pérenniser tous ces acquis. Pour ce faire, nous développons la formation des éducateurs de l'école de rugby afin d'obtenir la labellisation de notre école auprès de la FFR. Les dirigeants, encadrant les équipes, suivent également des stages afin de s'adapter à la venue d'un nouveau public.

L'école de rugby, intégrée au sein du Sporting Club Rhétais se porte bien et entame sa troisième saison.

Depuis deux ans, une équipe d'éducateurs et d'éducatrices bénévoles accueille tous les jeunes de l'Île de Ré âgés de 6 ans à 15 ans désirant pratiquer ce sport et propose un enseignement différencié selon l'âge et le niveau de chacun. Les plus jeunes abordent cette activité essentiellement sous forme ludique.

Affiliée à la Fédération Française de Rugby, elle participe aux compétitions proposées par le Comité Poitou-Charentes ainsi qu'aux challenges régionaux. Dans ces rencontres, c'est le plaisir du jeu qui prime sur le résultat.

La saison passée, en recevant le club anglais de Ruislip près de Londres, elle a permis à nos jeunes rugbymen un échange chaleureux qui ont apprécié le fair-play anglais.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année au stade municipal de La Flotte le samedi après-midi de 14h à 16h.

**Renseignements au : 06-81-32-35-95 ou au : 06-71-99-25-93**



Enfin pour parfaire notre évolution, la municipalité de LA FLOTTE va construire un ensemble vestiaires et Club House. Nous la remercions pour son engagement. Cet ensemble sera pour nous «LA MAISON DU RUGBY» un endroit convivial dédié au rugby qui permettra une meilleure cohésion au sein du club.

Si notre activité vous intéresse, nous serons heureux de vous accueillir.

**Les entraînements et l'initiation ont lieu les Mercredi et Vendredi de 19 heures à 21 heures 30 au Stade Municipal de BEL AIR.**



Pour toutes informations vous pouvez contacter :  
Alain LE MOTEUX Président du Club au 06.61.74.97.89  
Jacqueline FREITAS Secrétaire du Club au 06.62.12.39.04  
Site Internet du SCR : [www.sportingclub.rhetais.com](http://www.sportingclub.rhetais.com)

## OCEAN KARATÉ CLUB

Club fondé en Juin 1997, affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, agréé Jeunesse et Sport et Sport Adapté.

La méthode pratiquée est le «Shotokan» la plus ancienne école du karaté moderne. L'Océan Karaté Club donne la possibilité à chaque élève de pratiquer la compétition, de se diriger vers des titres d'arbitres, d'enseignants (quand il en a le niveau), d'assister à des stages, de rencontrer des experts ou des champions, de vivre et de s'enrichir des valeurs que la pratique des arts martiaux peut apporter. Notre association a pour vocation la pratique et l'enseignement du karaté pour tous les publics, car chaque individu doit être considéré et avoir l'attention d'un enseignant. De plus, grâce à nos partenaires, nous essayons de faciliter l'accès au dojo pour les personnes domiciliées sur le continent.

### LES RÉSULTATS ET MANIFESTATIONS 2008/2009

Les résultats :

Marie Charlotte ROY (Pupille) : Championne "Départemental et Régional" en « Kunité + 45 Kg »

Anthony FRADET (Pupille) : 3ème à la Coupe Régionale « Kunité moins de 35 Kg »

Ricardo COVAL (Senior) : Vice-Champion Départemental « Kunité moins de 60 Kg et Kata » et Vice-Champion en Kata lors de la 1ère Coupe Départementale Insertion (Maison Centrale de St Martin)

Christopher GARDIE (Senior) : Vice-Champion en Kunité lors de la 1ère Coupe Départementale Insertion.

Cédric BONNERUE (Senior) : Champion Départemental « Kunité + 84 Kg » Vice-Champion de Ligue. 3ème à la Coupe Régionale de Royan



Les titres et récompenses obtenus :

Marie-Charlotte ROY : Trophée jeune sportive « Communauté de Communes ».

Jacques DJEDDI : Trophée Educateur et Arbitre « Communauté de Communes ».

Dominique GOBET : Trophée Phare de Ré.

Cédric BONNERUE reçu Juge de Ligue Kunité

### HORAIRES DES COURS

Enfants de 8 ans à 12 ans : Mardi et Vendredi de 18 h 45 à 19 h 45

Ado/Adultes à partir de 13 ans : Mardi et Vendredi de 20 h 00 à 21 h 30

Babys de 4 ans à 7 ans : Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

Body karaté (ado/adultes) : Jeudi de 20 h 00 à 21 h 30

Karaté Adapté : Jeudi de 10 h 30 à 11 h 45

Karaté Insertion : Mercredi de 10 h 30 à 11 h 45

Cours supplémentaires en fonction des passages de grade et des compétitions

### OCEAN KARATE CLUB

Dojo « Espace Bel Air » Route de La Noue 17630 La Flotte en Ré

Affiliation F.F.K.D.A N° 0170604

Tél : 06.80.85.41.36 – E-mail [oceankarateclubLUB@wanadoo.fr](mailto:oceankarateclubLUB@wanadoo.fr)

Les «Dogs Riders» ont pour projet d'organiser des compétitions :

«Le Seigneur des Rollos», championnat régional de Street en 4 étapes  
«La Bataille des Villages», compétition dédiée aux Riders Réthais roller et skate.

L'association participe aussi à des actions liées à la ligue de Roller Skating tel que l'Acro Cool à Thouars, le Sauterelle Project à Saint-Jean de Liversay, le stage régional à Niort; Elle participe également à des actions promotionnelles telles que les journées tous en roller ou le roller et skate tour. La rampe sera aussi le lieu de plusieurs stages d'initiation ou de perfectionnement ainsi que des formations d'entraîneurs et de juges. Enfin, l'association a pour compétence de gérer le bon fonctionnement de la rampe de La Flotte.

Contact : **LEGER Thibaut 06 62 22 91 46 - [dogsridders@gmail.com](mailto:dogsridders@gmail.com)**



## DOGS RIDERS

«Dogs Riders» est une association affiliée à la Fédération Française de Roller Skating. Elle a pour but de développer et de promouvoir l'activité du roller sur l'île de Ré et dans la région. L'association est ainsi à l'origine du projet de la rampe de La Flotte et a largement participé à sa mise en place. Des cours adaptés à la pratique de chacun sont proposés tous les samedis pendant les périodes scolaires et un dimanche sur deux. Les séances sont encadrées par un professeur diplômé d'Etat et du matériel est mis à votre disposition gratuitement.

### COURS POUR LES PLUS JEUNES

Le Samedi de 14 h 00 à 16 h 00 sur la rampe de La Flotte

- Apprentissage des bases du patinage,
- Perfectionnement dans la rampe.

### COURS POUR ADULTES OU FAMILLE

Le Dimanche de 11 h 00 à 12 h 30  
sur le terrain de la rampe et dans le camping

- Apprentissage du patinage,
- Randonnée sur les pistes cyclables.

En plus de ces activités collectives, l'association peut organiser des cours individuel, selon les disponibilités du professeur.

Tarif adhésion comprenant la licence Fédérale 60 € par an

Pièces à fournir :

2 photos d'identité, 1 certificat médical, 1 fiche d'inscription

## Association Sportive «POUR LA FRANCE»



L'Association a été fondée le 13 octobre 1911 et publiée au Journal Officiel le 24 octobre 1911 avec son siège social à La Flotte, commune que l'Association n'a jamais quittée. Elle avait pour objet la pratique de l'éducation gymnique et sportive : gymnastique et athlétisme. Au début, il n'y avait que les garçons car selon les statuts de l'époque : «l'activité sportive avait pour but de développer les forces physiques et morales des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats...».

Ce n'est qu'en 1949 que les filles et femmes peuvent accéder à l'activité gymnique au sein de l'association.

L'Association Sportive POUR LA FRANCE est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France depuis le 11 mai 1912 qui vient de fêter ses 110 ans (fédération multi activités).

Jusqu'au mois de janvier 2008, les cours avaient lieu dans l'ancien cinéma ruelle de La Guigneraie à La Flotte, salle prêtée par le diocèse, et maintenant, les adhérents peuvent pratiquer leur activité dans une des salles du Complexe Sportif et Culturel de Bel Air de La Flotte (lumière, chaleur et espace au grand bonheur des anciens adhérents qui ont connu l'ancienne).

Les adhérents sont répartis en différentes catégories :

- les 3 - 6-ans : éveil de l'enfant
- les 6 - 10 ans : poussins
- les 11 - 14 ans : jeunesses
- les + de 15 ans : aînés

La principale activité est aujourd'hui la gymnastique sportive aux agrès (sol, table de saut, barres asymétriques, poutre et trampoline).

La nouveauté est l'atelier cirque, ouvert aux enfants de 6 à 12 ans, encadré par Pietro MARCUCCETTI, professionnel des arts du cirque.



### HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS DES GYMS :

- Poussin 1 (né(e) en 2002-2003) : de 14h30 à 16h le mercredi
- Poussin 2 (né(e) en 2000-2001) : de 16h à 17h30 le mercredi
- Jeunesse et aîné (né(e) de 1996 à 1999) : de 17h30 à 19h le mercredi et de 18h à 19h30 le vendredi
- Aînée (né(e) en 1995 et avant) : de 19h à 20h30 le mercredi et de 19h30 à 21h le vendredi

### HORAIRE DE L'ATELIER CIRQUE :

- de 6 à 9 ans : de 17h à 18h15 le mardi
- de 9 à 12 ans : de 18h15 à 19h30 le mardi

Les cours d'éveil concernent les enfants de 3 ans à 6 ans et ont lieu le lundi de 17h30 à 18h30.

L'Association a vu son nombre d'adhérents nettement augmenter depuis deux ans, passant de 51 à près de 100 licenciés : très encourageant à deux ans du centenaire de l'association.

Les objectifs de L'Association sont de donner avant tout du plaisir aux enfants dans le respect des autres et de soi, de pouvoir dépasser ses limites, ses peurs, de se faire confiance,... tout simplement aider les enfants à grandir .

**Pour tout complément d'informations, prendre contact :**  
**GymPLF@laposte.net** ou le mercredi aux heures d'entraînements

## JUDO RÉTAIS



Le judo rétais a repris son activité depuis le 14 septembre 2009 au dojo de l'espace Bel Air à La Flotte. Tous les enfants souhaitant découvrir le judo sont les bienvenus.

Les renseignements sont donnés sur place au dojo par les membres du bureau présents au début ou à la fin de chaque cours ou par l'enseignant, ou encore par téléphone au : 06 08 43 64 20 ou 06 17 53 74 33

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Les horaires des cours pour cette année sont :

Catégorie	Né(e)s en	Cours
Découverte	2004/2005	Mercredi de 17h à 18h
Pré poussins	2002/2003	Lundi et jeudi de 17h30 à 18h30
Poussins	2000/2001	Lundi et jeudi de 18h30 à 19h30
Benjamins	1998/1999	lundi et jeudi de 18h30 à 19h30
Minimes	1996/1997	Lundi et jeudi de 19h30 à 21h
Cadets	1994/1995	Lundi et jeudi de 19h30 à 21h
Juniors	1991/1992/1993	Lundi et jeudi de 19h30 à 21h
Seniors	avant 1991	Lundi et jeudi de 19h30 à 21h

## VIET VO DAO

### THANH LONG TRUONG SON PHAI

### Ecole d'arts Martiaux traditionnels Vietnamiens



L'Ecole Truong Son Phai s'adresse à tous ceux et celles qui souhaitent pratiquer un Art Martial à tout âge de la vie. Le Viet Vo Dao «la voie de l'Art Martial Vietnamien» propose de part la variété de ses exercices la possibilité de développer son potentiel énergétique et physique.

Dans l'enseignement traditionnel du Thanh Long, plusieurs exercices sont ainsi proposés aux pratiquants en fonction de leur constitution naturelle et de leur niveau.

Les Quyens: enchaînements conduisant à la mobilité et la maîtrise des techniques.

Le travail avec un partenaire : pour acquérir les notions de timing, de distance, de précision et d'efficacité d'une technique.

Le travail respiratoire : le travail interne est le complément indispensable pour le Vo Sinh.

Les armes : bâton long, épée, sabre, lance, fléau, hallebarde...

La compétition : Compétitions techniques et Combats.

#### CLUB DE LA FLOTTE-EN-RE

Cours adultes à partir de 14 ans le mercredi de 19h00 à 21h00

Cours spécial enfant de 5 ans à 9 ans le samedi de 14h15 à 15h30

Président : Edouard Parilusyan

Responsable technique : Jean-François DOUAY

Renseignements : 06.12.01.61.96 -

[www.vietvodailede.com](http://www.vietvodailede.com)





**L'Ultimate est une question d'esprit sportif et de fair-play qui place la responsabilité de l'application des règles du jeu sur le joueur lui-même. La pratique en compétition est encouragée, mais jamais au détriment du respect mutuel des joueurs, du respect des règles ou du plaisir de jouer.**

**Le Règlement succinct :**

L'ultimate est un sport d'équipe pour hommes et femmes. Il est pratiqué avec un disque (Frisbee). Il se joue en auto-arbitrage, quelque soit l'enjeu, favorisant la responsabilité de tous les joueurs et prônant ainsi le fair-play.

Quand un joueur subit une faute, le jeu s'arrête.

Si l'adversaire reconnaît la faute, le joueur ayant subi la faute récupère le disque, sinon le disque retourne au lanceur.

Cette approche unique fonctionne ! Même aux championnats du monde, il n'y a pas d'arbitres. Le jeu, qui est un challenge physique, est une question de fairplay, de responsabilité personnelle et plus que tout de plaisir !

Ce sport se caractérise surtout par la rapidité de ses déplacements, l'interdiction du contact volontaire et du marcher (utilisation du pied pivot). Il oppose 2 équipes de 5 joueurs en salle et sur plage ou 2 équipes de 7 joueurs sur gazon, chacun essayant de faire progresser le "frisbee" par des passes décisives. Les passes généralement utilisées sont le coup droit, le revers, l'up-side (lob), mais les variantes sont infinies.

## Associations ULTIMATE-FRISBEE de l'Île de Ré et La Rochelle

L'équipe qui défend a pour objectif d'intercepter ou de faire tomber le disque à terre, afin de le récupérer et d'attaquer à son tour. Un point est marqué lorsqu'un joueur fait une ultime passe à un partenaire situé dans l'en-but adverse. Les actions sont spectaculaires et rapides, les joueurs n'hésitant pas à plonger pour rattraper ou intercepter un disque.

**HORAIRES D'ENTRAINEMENT**

**7 - 14 ANS**

Mardi : 18h30 - 19h30, plage ou stade de La Flotte

**Adultes**

Lundi 19h - 21h

Hiver : stade stabilisé Bouffénie - La Rochelle  
Automne & Printemps : Plage des Minimes

Jeudi : 21h - 22h30

Hiver : Gymnase de St-Martin-de-Ré

Automne et Printemps :  
Stade de La Flotte en Ré

**Enfants** : licence 30 euros

**Adultes** : Licence loisirs : 30 euros

**Adultes** : Licence Compétition : 45 euros



Ré Flying Oysters - 2, rue Général Leclerc - 17630 La Flotte en Ré  
Tél. 06 62 89 64 31 - [www.rflyingoysters.fr](http://www.rflyingoysters.fr)

## L'HARMONIE MUNICIPALE

Depuis plus de soixante ans l'harmonie de la Flotte est bien ancrée dans la vie des flottais.

Que ce soit au monument aux morts comme à la retraite aux flambeaux et à toutes autres commémorations, ses musiciens sont là...

Mais surtout, ce qui fait la renommée de l'harmonie, c'est son concert de printemps qui accommode valse, marches ou autres ragtimes, choisis par son chef, Marc Tivenin.

Cette performance est due aussi à l'assiduité de ses musiciens, toujours présents aux répétitions de cette formation qui rassemble femmes et hommes d'autres communes de l'île de Ré. Ars, Saint Martin, la Couarde, Sainte Marie, Le Boisplage et Rivedoux se mêlent à la Flotte pour former cet ensemble équilibré.

Cette année Bernard Perrain a cédé la place de président à Michel Parc, contre-bassiste au sein de l'harmonie depuis quelques années.

Depuis cet été un atelier de jazz a vu le jour. Cette petite formation souhaite se distraire autrement avec la musique.

Les répétitions ont lieu à la salle Bel Air le lundi à 20H30. Quant à celles de l'harmonie elles ont lieu le samedi de 18h30 à 20h30 dans la même salle de musique.

**Coordonnées : Michel Parc 05 46 01 92 75 ;**

**Bernard Perrain 05 46 09 57 74 ; Marc Tivenin 05 46 09 63 12**



### Maison des Jeunes et Associations

La Maison des jeunes et des Associations (MJA) se situe au cœur de l'espace Bel Air, complexe sportif de La Flotte en Ré. Son activité principale est l'accueil des jeunes de 12 à 17 ans.

Pour l'année 2009 - 2010, Etienne et Amandine accueilleront les jeunes et les accompagneront sur des activités sportives et culturelles.

Ainsi, un des projets phare cette année sera la mise en place d'un journal multimédia dont le contenu sera écrit, filmé ou enregistré par les jeunes et sur des sujets aussi divers et variés que le cinéma, la musique, les sports, la vie locale, etc...

Etienne et Amandine ont pour objectif d'inciter les jeunes à devenir acteurs de leur temps de loisir en les impliquant directement dans l'organisation de ceux-ci. Ainsi tout projet émanant des jeunes est considéré avec attention et un accompagnement particulier peut être mis en place. La MJA c'est également un Point Information Jeunesse qui ouvrira à la rentrée scolaire 2009 et qui aura une vocation toute particulière pour accompagner les jeunes dans leur projet de vie scolaire ou professionnelle. Les modalités d'inscription sont très simples : une fiche renseignant la situation familiale avec les contacts des parents, une fiche de renseignement sanitaire et une adhésion à l'année. Les activités sont ouvertes à tous sous deux modes ; les activités gratuites d'une part, et pour les activités plus onéreuses, un chèque d'activités est disponible avec un tarif tenant compte de la situation de famille.



#### Contacts

Etienne (Directeur) et  
Amandine (Animatrice)

Tél. 05 46 35 34 03  
ou 06 63 35 44 48

mail : [mja17@orange.fr](mailto:mja17@orange.fr)  
[www.mja17.com](http://www.mja17.com)

#### HORAIRE D'OUVERTURE :

Période scolaire :

Mardi et vendredi de 17h à 19h

Mercredi et samedi de 14h à 19h

Possibilité d'accueil le jeudi  
de 17h à 19h

Vacances scolaires :

Lundi au vendredi de 14h à 19h

## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA FLOTTE

#### SPORTS :

Sporting Club Rétais – Rugby à 15  
CNLF (Cercle Nautique de La Flotte)  
CNPA (École de Voile)  
Association gymnique P.L.F.  
Océan Karaté Club  
Judo Rétais  
Viet Vo Dao  
Tennis des Pertuis  
Ré Flying Oysters (frisbee)  
Ré Gym Tai Chi  
Association Sportive Scolaire École Élémentaire  
Amicale Bouliste  
Surf Club Rétais  
Golf des Pertuis  
Dogs Riders (Skate et Rollers)

#### CULTURE ET LOISIRS

Harmonie Municipale  
Bibliothèque pour Tous de La Flotte  
Chorale des Hautes Raïses  
Club Amitiés Loisirs  
Peintres et Sculpteurs de Ré  
Amicale Laïque  
ACCA (chasse)  
La Farandole - La maison des jeunes  
Ré Accueille  
Les Amis de l'Eglise Ste-Catherine  
Mélodie en Ré  
Flotille en Pertuis  
Association des Usagers du Port de La Flotte  
Club de Bridge  
Danse Ré Jazz  
Association Franco-Tunisienne  
Ré France Sénégal  
Société Gustave Dechézeaux  
Au fil de Soi (Yoga)  
Amalgame (Hip Hop)

#### AIDE ET SOLIDARITÉ

Amicale des Sapeurs Pompiers de La Flotte  
Donneurs de Sang Bénévoles  
Ré Solidarité – Banque Alimentaire  
Le Secours Catholique  
Les Bâtisseurs du Possible

#### ANCIENS COMBATTANTS

Amicale des Anciens Combattants  
Médailleurs Militaires (704ème section)  
FNACA

Pour obtenir les noms et adresses des responsables s'adresser à La Mairie ou connecter vous au site Internet [www.laflotte.fr](http://www.laflotte.fr)

Cabinet dentaire



## Des nouveautés à La Croix Michaud

**Durant le premier semestre de cette année, la Zone d'activités de la Croix Michaud a vu s'accroître les services de santé offerts au public.**

D'une part, Le Cabinet Dentaire des Dr Jacques PRUD'HON, Nadia PRULHO et Laurent FUSTIER de la rue du Marché s'est installé 8 place du bois de l'Ardilliers à l'Est de la Zone d'Activités. «Ce n'est pas sans regret que l'on quitte un lieu si convivial en parlant de la rue du Marché» nous dit Jacques PRUD'HON. Mais, ce transfert était nécessaire pour nous permettre d'offrir un meilleur accueil, une technologie nouvelle pour un meilleur service.

Précisons que depuis le 20 juillet de cette année, au 42 rue du marché, (donc à la place de l'ancien cabinet dentaire) s'est installée le Docteur Katia VIDOUTA Mc EWEN en qualité de Médecin Généraliste. L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue à La Flotte ainsi qu'à son mari et leurs trois enfants .

D'autre part, nous avons pu remarquer les nouvelles installations de la Clinique Vétérinaire des Drs Jacques BREUILH, Thierry POITTE, et François DOMMANGET.

L'agrandissement de l'établissement permet aux vétérinaires de renforcer leurs activités tant sur le plan médical que sur le plan de la formation professionnelle.

Le nouveau site accueille les animaux dans deux salles distinctes, une pour les chiens et une pour les chats, Un laboratoire, une salle de radiographie numérique et une salle d'échographie où seront réalisés des examens approfondis. Des blocs de chirurgie permettent de réaliser des interventions générales et complexes, suivies d'une salle de réveil et de trois chenils d'hospitalisation.

Une consultation spécialisée sur la douleur animale sera prochainement proposée aux propriétaires de chiens et de chats.

La clinique offre maintenant un service de formation pour l'enseignement post universitaire, destiné à accueillir des vétérinaires en formation. Elle met à leur disposition une salle de conférence équipée (vidéo projecteur, informatique, ...)

Ces nouveautés renforcent l'activité médicale de la partie Est de La Croix Michaud où nous trouvons un nouveau médecin le Dr Bénédicte PIERRA qui rejoint le cabinet médical situé au 3 rue des Culquoilés.

### Clinique vétérinaire



Accueil



Salle d'opération



Salle de conférence

### Des nouvelles de l'Eco-quartier de Bel Air

La révision simplifiée du POS ayant été approuvée par Monsieur le Préfet, la commission des travaux a pu procéder au choix du cabinet d'urbanisme qui va élaborer les plans de voirie, réseaux et distribution.

Ce même cabinet va dresser les esquisses des immeubles qui seront soumises à l'appréciation des candidats à la construction.

Les travaux de réseaux et de voirie seront réalisés à partir d'octobre 2010 et l'attribution des parcelles aux futurs propriétaires à cette même date.



#### LE POINT SUR LES TRAVAUX

Préalablement à la rénovation des rues qui s'accomplira d'octobre 2010 à fin 2013, les conduites d'eau et d'assainissement, ainsi que les branchements, vont faire l'objet d'un remplacement :

rue Camille Magué :  
janvier 2010 à mars 2010

rue Gaston Lem :  
octobre 2010 à mars 2011

rue Gustave Dechézeaux :  
octobre 2011 à mars 2012



### Soirée des Jeunes : Samedi 14 novembre 2009

Les «Soirées Jeunes» se poursuivent à la salle des fêtes de la Mairie, cours Félix Faure.

Les commissions «Culture, Jeunesse et Sports» et «Fêtes et Animation» organisent une soirée «Jeunes» le samedi 14 novembre de 21 heures à Minuit à la salle des Fêtes.

Cette soirée est réservée aux jeunes nés entre 1995 et 1999.

Il est impératif de se faire inscrire au préalable en mairie afin de pouvoir participer à la soirée. Vous pouvez inviter des amis. Il faut le signaler sur le coupon-réponse.

Un ticket «d'entrée» numéroté et nominatif vous sera adressé, vous permettant d'accéder à la Salle.

Bonne soirée à Toutes et à Tous.

### Ré Solidarité – Banque Alimentaire

Face aux difficultés rencontrées par certaines familles, des habitants de l'île se sont réunis pour fonder une association «**RÉ SOLIDARITÉ**» afin de leur apporter un soutien.

«**RÉ SOLIDARITÉ**» œuvre avec la «**BANQUE ALIMENTAIRE**» de Charente-Maritime pour apporter une aide alimentaire aux personnes. Ces distributions alimentaires ont lieu deux fois par mois, le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Les personnes rencontrant une gêne momentanée sont invitées à contacter le C.C.A.S. de la commune ou l'Assistante Sociale du Secteur pour bénéficier de ce soutien.



# Le Fonds d'Aide aux Jeunes - FAJ



Un dispositif de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

### Pour Qui ?

Les jeunes de 18 à 25 ans :

- Éprouvant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle,
- Sans revenus ou avec de faibles ressources,
- Quelle que soit leur durée de résidence dans le département antérieurement à la demande.

### Pour Quoi ?

Ce dispositif permet l'attribution d'aides financières :

- Pour faire face à des besoins urgents, ...
- Destinées à favoriser la réalisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle (par exemple :
  - les frais d'hébergement sur stage ou lieu de formation,
  - la participation à l'achat de matériel professionnel, vêtements, chaussures, ...
  - l'accès à un logement temporaire, le paiement de l'assurance maison,
  - l'achat d'un cyclomoteur, la réparation d'un véhicule ou d'un cyclomoteur, ...)

### Comment ?

Un fonds placé sous l'autorité du Conseil Général depuis le 1er janvier 2005 et co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Depuis le 1er janvier 2005, le Conseil Général est compétent pour attribuer aux jeunes en difficulté des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

L'aide accordée par le comité d'attribution est :

- INDIVIDUELLE dans le cadre d'un projet personnel ou d'une situation d'urgence,
- PONCTUELLE, attribuée en un ou plusieurs versements.

Elle peut également être destinée à soutenir un projet d'insertion par une structure. Un règlement intérieur en précise les modalités de fonctionnement.

### Combien ?

Plafonnement des aides :

Le montant cumulé des aides accordées pour un même jeune pendant la durée de son parcours d'insertion est plafonné à 1 524 € et exceptionnellement à 1 829 € pour favoriser la réalisation d'un projet d'insertion professionnelle en fin de parcours. (Version : octobre 2008)

### À Qui s'adresser ?

Les demandes sont à effectuer avec l'aide d'un référent.

Le référent peut-être :

- Un travailleur social d'une DTAS ou d'un CCAS,
- Un éducateur ou un animateur de :

- Mission Locale,
- ODYSSEE 17 (APAPAR),
- Foyer de Jeunes Travailleurs,
- Comité Local pour le Logement autonome des Jeunes,
- Équipe de prévention spécialisée,
- Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale.

**La mise en œuvre d'un accompagnement par un référent est un critère préalable à l'examen de la demande.**

Le référent est l'interlocuteur privilégié du jeune qu'il aide dans l'élaboration du projet d'insertion et dans la constitution de la demande.

Il examine systématiquement les possibilités d'accès aux prestations légales et aux dispositifs de droit commun, notamment en matière d'emploi, de formation, de scolarité ou de logement.

Le dossier argumentant la demande, constitué à partir d'un formulaire type, sera examiné par le Comité départemental d'attribution.

En contrepartie, le jeune qui bénéficie de cette aide doit s'engager à poursuivre le projet d'insertion jusqu'à son terme.

Les fonds sont versés en lettre chèque ou par virement :

- Directement au jeune,
- Ou à un tiers (par exemple : Fournisseur, FJT, CLLA), ...)

### FONCTIONNEMENT DU FAJ

La demande élaborée par le référent sur un dossier type et visée par le correspondant local de la **Mission Locale** du lieu de résidence est transmise au Conseil Général –service Action Sociale de la DSD- en vue de son examen par le Comité départemental d'attribution.

Le Comité d'attribution, composé de représentants des structures d'accueil et des financeurs, émet un avis technique sur les demandes qui lui sont présentées.

Au vu de cet avis, les décisions sont prises par le Président du Conseil Général ou son représentant.

Le jeune reçoit une réponse à sa demande dans un délai compris entre une semaine et quinze jours.

### Mission Locale :

Bénédicte BECONNIER est la conseillère référente pour les jeunes de l'île de Ré.

Elle reçoit sur rendez-vous le mardi dans les locaux de Pôle Emploi de Sainte Marie de Ré.

La prise de rendez-vous se fait en appelant le siège de la Mission Locale (Tél. 05 46 27 65 20)

### Technicien de la DTAS :

Le travailleur social de la Délégation Territoriale d'Action Sociale reçoit à : Antenne de Service Sociale de l'Île de Ré  
224, rue Edouard Herriot. 17940 RIVEDOUX PLAGE.  
Tél. : 05 46 66 59 71

## Fêtes et Animations 2009 / 2010

DATES	FÊTES - ANIMATIONS	LIEUX
31 octobre 2009	Inauguration du buste de Gustave DECHEZEAUX Suivie d'une conférence « Un flottais parmi les fondateurs de la République »	Square Mérindot Base Nautique (16h - 20h30)
23 novembre 2009	Appel de l'Établissement Français du Sang - Don du Sang	Base Nautique
28-29 novembre 2009	Bourse Vêtements et Jouets pour le Téléthon	Église de La Flotte
6 décembre 2009	Fête de la Sainte Cécile, Participation de l'Harmonie Municipale à la Messe de 11h00	Base Nautique (14h30)
17 décembre 2009	Fête de Noël des enfants des écoles	Base Nautique (15h00)
7 mars 2010	Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale	
13 mars 2010	Carnaval des Enfants avec l'A.P.E. de l'école publique et le concours de l'Harmonie Municipale	
8 mai 2010	65° Anniversaire de la fin de la guerre : défilé, feu d'artifice	Le Port
29-30 mai 2010	Fête du Nautisme	Le Port
22 mai 2010	Dégustation d'huîtres et concert de l'Harmonie Municipale	Le Port
20 juin 2010	Fête de la Musique : Concert de l'Harmonie Municipale	Le Port
21 juin 2010	Fête de la Musique	Le Port
26 juin 2010	Fête de fin d'année de l'École Publique	
27 juin 2010	Fête de fin d'année de l'École Sainte Catherine	

## Numéros utiles

### NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
Urgences médicales	15
Gendarmerie St Martin	05 46 09 21 17
Centre anti poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Société nationale de sauvetage en mer	05 46 45 41 87
Dépannage E.D.F.	08 10 17 60 00
Dépannage SAUR	05 46 44 29 11

### NUMÉROS PRATIQUES

Bureau du Port	05 46 09 67 66
Office du Tourisme	05 46 09 60 38

### SANTÉ

#### MÉDECINS

Dr DAUTHY Alain	05 46 09 60 34
Cabinet Dr SAINTE LUCE Sylvain et Dr PIERRA Bénédicte	05 46 09 61 62
Dr VIDOUTA Mc EWEN Katia	05 46 00 93 24
Dr PRIEUR Sandra (Homéopathe)	05 46 01 39 89

#### INFIRMIÈRES

Cabinet BETTIO – BOUGER – CONSTANCIN 05 46 09 60 63

#### DENTISTES

Cabinet PRUD'HON – PRULHO – FUSTIER 05 46 09 55 56

#### KINÉSITHÉRAPEUTES/OSTÉOPATHES

PORTAL François 05 46 09 62 72  
 FORNEY Patrice - SOLBÈS Martine 05 46 00 68 62  
 BONNAUD Vanessa 05 46 01 32 63  
 GIBOUT Olivier (Ostéopathe) 05 46 09 05 35  
 PRIEUR Guillaume (Ostéopathe) 05 46 01 44 82

#### PÉDICURES/PODOLOGUES

TASSIN Jean-Louis 05 46 09 50 36  
 GUILBAUD Gisèle 05 46 35 19 72

#### PSYCHOLOGUE

RIBOULET Isabelle 05 46 00 48 22

#### VÉTÉRINAIRES

Clinique BREUILH – POITTE – DOMMANGET 05 46 09 54 31